

Existe-t-il des interactions médicamenteuses avec mon

Certains médicaments peuvent augmenter les effets indésirables de votre traitement ou diminuer son efficacité.

 Par conséquent, ne prenez aucun nouveau traitement (même sans ordonnance) sans avis médical.

Un intervalle de 2h est recommandé entre la prise de Régorafénib STIVARGA et :

- Les médicaments utilisés pour soulager les aigreurs d'estomac (gaviscon® , Maalox® , Xolaam® , Phosphalugel® etc...)
- Les médicaments contenant du charbon ou de l'argile utilisés pour soulager les ballonnements comme (carbolevure® , carbosylane® , Bedelix®)

Le millepertuis et le pamplemousse sont contre-indiqués.

Une surveillance périodique sera effectuée si vous êtes sous anticoagulants en raison du risque hémorragique.

 **Pensez à donner la liste complète des médicaments, plantes ou tisanes à votre médecin ou à votre pharmacien.**

Que faire en cas de déplacement ou de voyage ?

Pensez à prendre avec vous votre traitement en quantité suffisante. Pensez également à prendre votre ordonnance originale pour un éventuel renouvellement. En cas de décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas d'intervention chirurgicale ?

Il faut absolument signaler que vous prenez Régorafénib STIVARGA® avant tout geste chirurgical ou de chirurgie dentaire (même une extraction dentaire).

Recommandations générales



Se laver les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.



De préférence, ramenez les boîtes Régorafénib STIVARGA® entamées et les emballages vides à votre pharmacie en fin de traitement.



Une contraception efficace doit être poursuivie pendant le traitement.



Le médicament doit être conservé dans sa boîte d'origine, à une température ne dépassant pas 25°C, hors de la portée des enfants.

Contactez immédiatement le médecin en cas de :

- Difficultés à respirer ou à avaler
- Signes infectieux ou T° > 38°C
- Taux de plaquettes inférieur à 50 000/mm³ : augmentation du risque de saignements
- Taux de polynucléaires neutrophiles inférieur à 500/mm³ : augmentation du risque d'infection
- Diarrhée importante avec plus de 4 selles liquides par jour : augmentation du risque de déshydratation



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ
PHARMACIE

REGORAFENIB – STIVARGA®

Informations à l'attention des patients



PHARMA VILLE HOP

PHARMACIE A USAGE INTERIEUR
CHU de BORDEAUX
Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr
Téléphone :

- Site Haut Lévêque : 05 57 65 64 95
- Site Saint-André : 05 57 82 25 44
- Site Pellegrin : 05 56 79 55 03



Votre médecin vous a prescrit Régorafénib STIVARGA® pour la prise en charge de votre pathologie oncologique

Présentation et conditions de prescription

Régorafénib STIVARGA® se présente sous la forme de comprimés dosés à 40 mg. Il est prescrit par un médecin hospitalier spécialiste et est disponible uniquement en pharmacie de ville sur ordonnance. Il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des ordonnances plusieurs jours à l'avance.

Comment agit mon médicament ?

Régorafénib STIVARGA® empêche la tumeur de se créer de nouveaux vaisseaux sanguins et de proliférer.

Comment dois-je prendre mon médicament ?

Régorafénib STIVARGA® se prend par voie orale avec un verre d'eau :

- Une fois par jour pendant 21 jours (puis arrêt de 7 jours)
- Toujours au même moment de la journée avec un repas léger pauvre en graisses



Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration sans avis du prescripteur.

Les comprimés ne doivent pas être pris avec **du jus de pamplemousse** ou **d'orange amère** ni avec des produits à base de **Millepertuis**. Ils doivent être avalés entiers et ne doivent être ni écrasés, ni croqués, ni mâchés.

Que dois-je faire en cas d'oubli ou de vomissement ?

En cas d'oubli de prise, **si l'oubli est inférieur à 12h prendre la dose oubliée. Si l'oubli est supérieur à 12H attendre la prochaine prise**, avec un retour à l'heure habituelle le jour suivant. Pour éviter les oublis, vous pouvez utiliser un pilulier.

Ne jamais doubler la dose suivante dans le but de rattraper une dose manquée. En cas de vomissements après la prise, ne reprenez pas la dose du jour et ne doublez pas la dose suivante.

Quels sont les principaux effets indésirables liés à ce traitement ?

Vous ne ressentirez pas forcément ces effets indésirables. En cas de survenue des symptômes suivants, informez votre médecin ou votre infirmière coordinatrice (IDEC).

- Troubles gastro-intestinaux : Nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhées, perte d'appétit, modification du goût
- Syndrome mains pieds : douleurs, rougeur de la paume des mains et/ou de la plante des pieds, fourmillements, sécheresse cutanée
- Fatigues, vertiges, maux de tête (signes d'une élévation de la pression artérielle).
- Saignements inhabituels (de nez, urines, selles etc...)
- Troubles de la voix
- Infections : fièvre, frissons, toux

Vous pourriez peut-être voir sur votre prise de sang :

- Diminution des polynucléaires neutrophiles (globules blancs), peut être responsable d'infection
- Diminution des plaquettes, peut être responsable de saignements
- Diminution des globules rouges (anémie), peut être responsable d'essoufflement, de pâleur, de fatigue

Ce médicament provoque-t-il une chute des cheveux ?

Ce médicament peut provoquer une chute des cheveux.

Comment prévenir et gérer la survenue de ces effets indésirables ?

- Éruptions cutanées (syndrome mains-pieds) : par prévention utilisez un savon doux et un agent hydratant et contactez votre médecin en cas d'apparition de symptômes. En cas d'exposition solaire, utilisez une protection (écran total) et évitez les expositions prolongées.
- Aphtes et mucites : ayez une bonne hygiène bucco-dentaire, brossez-vous les dents avec une brosse à dents souple après chaque repas, suivi de bains de bouche.
- Augmentation de la tension artérielle : votre tension artérielle sera suivie régulièrement pour dépister une hypertension artérielle. Si nécessaire, elle sera traitée de façon appropriée. Dans le cas d'une augmentation de la tension artérielle, un traitement anti-hypertenseur pourra vous être prescrit par votre oncologue, médecin traitant ou cardiologue.

Pour ces symptômes, une ordonnance de soins de support adaptés vous est remise par votre médecin oncologue. Si vous ressentez des effets non mentionnés, ou si ces effets sont sévères, n'hésitez pas à contacter votre médecin, IDEC ou votre pharmacien.